

SIP PARIS 16E AUTEUIL
SA PARIS 16E AUTEUIL
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS CEDEX 16

Coordonnées et références :

TEL : +33 0144304882

1319-001582-0005-0

Courriel :
Utilisez votre messagerie sécurisée dans
votre espace particulier sur impots.gouv.fr

AOURAOU OMAR
OU AOURAOU FARIDA
1 SQ DE PADIRAC
75016 PARIS 16

Accueil du public :
Horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr,
rubrique « Nous contacter »

Affaire traitée par :
Marc DUCHENE
Inspecteur divisionnaire

Régularisation du paiement : SIP PARIS 16E AUTEUIL	Numéro de facture : 2475M60466208 Numéro de rôle : 921/2024	Numéro de dégrèvement : 2475M60466208A
Lieu d'imposition : 0001 SQ DE PADIRAC 75016 PARIS 16	Numéro d'affaire : 35525001281 Numéro de certificat : 25031/00084/1C51	Date de réclamation : 27/03/2025 Date de la décision : 07/05/2025

Paris, le 12/05/2025

Bonjour,

Il vous a été accordé un dégrèvement de 61322 euros.

Le détail de votre nouvelle imposition est joint en annexe.

Si vous avez déjà payé l'impôt dont il s'agit et si vous n'êtes redevable d'aucune somme auprès du service du recouvrement désigné ci-dessus, la somme allouée en dégrèvement vous sera remboursée, sans démarche particulière de votre part.

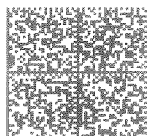
Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Par délégation du directeur, le responsable du service
Marc DUCHENE
Inspecteur divisionnaire



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



2D-DOC

IMPOT SUR LE REVENU/PS 2022
AVIS DE DEGREVEMENT

Rôle	921	Rôle primitif	921	Mise en recouvrement	
Date de majoration		Date d'édition du présent document	12/05/2025		
Trait.	23	CI CB	0355	SA	021 SIP/TRES 031
INSP.		Né(e)	1960	Né(e)	1961
N° fiscal dec. 1 :	1403620540119	N° fiscal dec. 2 :	1456522598391		

AFT:

0001 SQ DE PADIRAC
PARIS 16
75016 PARIS 16

SIP PARIS 16E AUTEUIL
SA PARIS 16E AUTEUIL
12 RUE GEORGE SAND
75796 PARIS CEDEX 16

AOURAOU OMAR
OU AOURAOU FARIDA
1 SQ DE PADIRAC
75016 PARIS 16

Situation du foyer	M	Cas particulier	Résidence exclusive Enfants mineurs ou handicapés	Résidence alternée Enfants mineurs ou handicapés	Enfants majeurs célibataires	Enfants mariés	Personnes recueillies handicapées	NOMBRE DE PARTS	2,00
--------------------	---	-----------------	--	---	---------------------------------	----------------	---	-----------------------	------

La déclaration qui est à l'origine de l'avis précédent est annulée
Le montant de l'imposition est ramené à 0

MONTANT DU DEGREVEMENT

Montant de votre impôt net		0
Impôt sur le revenu antérieur à déduire	-	33802
CSG antérieure à déduire	-	15520
Prélèvement solidarité antérieur à déduire	-	12000
Montant du degrevement	=	61322

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2023, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :
Plafond total de 2021

	0	0
Plafond non utilise pour les revenus de 2020	0	0
Plafond non utilise pour les revenus de 2021	+	0 +
Plafond non utilise pour les revenus de 2022	+	0 +
Plafond calcule sur les revenus de 2022	+	4114 +
Plafond pour les cotisations versées en 2023	=	4114 =

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accéder à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utiliser votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Le 0 809 401 401 * du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h, pour des renseignements généraux. Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées au recto de ce document).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques pour obtenir des renseignements sur le paiement ou le montant de votre impôt (coordonnées au recto de ce document), horaires sur impots.gouv.fr

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Comment vérifier le montant de votre impôt ?

Votre impôt a été calculé à partir des informations portées sur votre déclaration de revenus.
Vous pouvez en vérifier le montant sur impots.gouv.fr.

IMPORTANT : conservez votre avis d'impôt, donnez une photocopie

- ⇒ Si un organisme vous demande votre avis d'impôt, donnez-lui une photocopie.
 - ⇒ Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
- Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

EXPLICATIONS DES RENVOIS DU RECTO DU PRÉSENT AVIS

Veuillez vous reporter aux explications indiquées au verso de l'avis que vous avez reçu à votre domicile.

Pour les données vous concernant, le droit d'accès et de rectification prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée s'exerce auprès du service dont émane le présent document.

